RETRAITE SPORTIVE du GRAND DOLE
Impasse FAGOT – 38 boulevard WILSON
39100 DOLE

Site : https://rsgranddole.fr

SÉJOUR à CHAPELLE DES BOIS

La RSGD (Françoise GAILLARD Référente), propose un séjour ouvert aux adhérents inscrits aux activités Ski de Fond et Raquettes à neige,

Du 18 au 25 janvier 2025

Village Club Miléade Chapelle-des-Bois
https://www.mileade.com/destinations/campagne/chapelle-des-bois-ete/

15 chambres doubles sont réservées.

Le coût du séjour sera d'environ :

- **530 €** pour les **chambres doubles,** assurances annulation-rapatriement, garantie FFRS et taxe de séjour comprises
- **695 €** pour les **chambres individuelles**, assurances annulation-rapatriement et garantie FFRS comprises

Le tarif comprend :

- L'apéritif de bienvenu
- Les remises FFRS
- La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 8ème jour (vin compris)
- L'hébergement en chambre double standard, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni
- Le ménage de votre hébergement en milieu de séjour (si séjour de 4 nuits et +) ainsi que le ménage de fin de séjour
- Les soirées animées du dimanche au vendredi
- L'assurance annulation-rapatriement : + 4 % du montant total du séjour
- La garantie FFRS (Garantie Financière en cas de litige, dommages et intérêts) : 2 % du montant du séjour hors assurances annulation-rapatriement.

➢ **Un acompte de 30 % est demandé au plus tard au 30 avril 2024**

➢ **Possibilité d'étaler ensuite le solde soit, sur 3 mois ou 6 mois de juin à septembre ou novembre, soit solde 1 mois avant la date de début de séjour**

⇒ *A préciser sur le bulletin d'inscription ci-joint*

➢ Un co-voiturage sera possible, à organiser avant le départ et à préciser sur le bulletin d'inscription.

RETRAITE SPORTIVE du GRAND DOLE
Impasse FAGOT – 38 boulevard WILSON
39100 DOLE

Site : https://rsgranddole.fr

SÉJOUR à CHAPELLE DES BOIS (JURA)

Du 18 au 25 janvier 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

Réponse attendue avant le 30 avril 2024

NOM : ……

PRÉNOM : ……

Tél : ……

Mail : ……

N° de licence : ……

Je joins un chèque d'acompte de 30 % du montant total, à régler par chèque bancaire ou virement sur le compte de la RSGD (RIB joint) **:**

- **160 €** / personne, pour les personnes en chambre double
  (possibilité de régler en 2 fois, soit 80 € en avril et 80 € en mai)
- **210 €** pour les personnes en chambre seule (idem, possibilité de régler l'acompte en 2 fois)

⇨ ***Chèque à l'ordre de la Retraite Sportive du Grand Dole***

Je choisis de régler le solde :

- Par étalement sur 3 ou 6 mois, à partir de juin* ☐
- Ou solde 1 mois avant départ* ☐

**Merci de cocher votre choix*

Covoiturage* : OUI ☐ NON ☐

- Prenez-vous votre voiture* : OUI ☐ NON ☐

**Merci de cocher votre réponse*

Si oui, combien de personnes pouvez-vous transporter : ……

Personne à prévenir en cas d'accident : …… TEL : ……

J'ai pris connaissance de l'assurance annulation : OUI NON

J'ai pris connaissance de la procédure séjour : OUI NON

⇨ **Bulletin à envoyer à : RSGD - Impasse Fagot - 38 Bd Wilson – DOLE, accompagné du ou des chèques d'acompte libellés au nom de la RSGD**

⇨ **Ou par mail à : rsgd.fg@gmail.com, règlement par virement (RIB joint)**

Date, **Signature,**